

Déclaration du collège des bourgmestre et échevins CSV – LSAP 2017-2023

La déclaration du collège des bourgmestre et échevins est basée sur la devise de la durabilité. Ses priorités se trouvent dans les domaines d'action suivants:

L'humain, la nature et les infrastructures.

L'humain

Interaction sociale et inclusion

Nous voulons une communauté où tous ses membres construisent leur quotidien ensemble et non pas chacun à part. Par conséquent, le collège échevinal promouvra une coexistence trans-générationnelle et l'intégration sociale globale des immigrés, des actions qui ne peuvent réussir qu'en concertation avec les citoyens.

Chacun, indépendamment de son âge, sexe, origine ou revenu, doit avoir la possibilité de participer à la société. L'inclusion est notre principe : cela signifie que chaque personne - avec ou sans handicap - peut être présente partout, que ce soit à la maternelle, à l'école, au travail, dans le quartier ou pendant les loisirs.

Nous continuerons à soutenir le bureau social commun CENTREST, afin d'aider les personnes dans le besoin et nous continuerons également à coopérer avec la l'AIS (« Agence Immobilière Sociale ») pour développer la création de logements abordables pour les familles vulnérables.

Le collège échevinal est également prêt à fournir des logements aux familles de réfugiés et à assurer leur intégration dans la vie communautaire.

En outre, nous continuerons à développer la culture de l'accueil et de la participation aux événements avec le « MultiKulti Fest » ou le « Nopeschfest » ou la réception d'accueil pour nouveaux résidents, etc..

Nous élargirons notre offre en cours de "luxembourgeois" et continuerons l'initiative de la Commission d'intégration "Mir kachen op Lëtzebuergesch". En outre, nous présenterons d'autres concepts informels pour la promotion des langues avec des cafés linguistiques ou des "parrainages linguistiques" par exemple.

La Famille

Nous voulons maintenir dans notre communauté un environnement favorable à la famille et créer des places de garderie publique supplémentaires. Les lieux de crèche doivent toujours répondre aux normes de qualité les plus élevées. La sécurité est une priorité particulière et passe avant tout.

À l'avenir, les enfants et leurs familles pourront participer à la planification de terrains de jeux sûrs pour les enfants.

La mise en place d'une plateforme d'échange pour l'ensemble des parties prenantes (parents, enfants, opérateurs RM, décideurs) continuera à soutenir et, si nécessaire, à améliorer la qualité des services de notre Maison Relais.

L'école primaire

L'éducation scolaire est de la plus haute importance. L'école doit garantir la meilleure éducation possible pour tous les enfants, y compris ceux issus de familles défavorisées, et ouvrir à tous la perspective d'une bonne vie future.

Les grands investissements financiers en cours garantissent la modernisation et la rénovation énergétique de notre école "Am Sand". Le projet sera achevé pour la rentrée 2018.

La cour d'école sera redessinée en collaboration avec les élèves et les enseignants. En même temps, les sports scolaires ne doivent pas être négligés, tout comme il reste important de permettre aux enfants de continuer à découvrir la nature (jardin d'école, promenades dans la nature, ruche, musées de la nature, etc.).

Le collège échevinal garantira l'agrandissement des installations informatiques de l'école, afin de présenter aux enfants les nouvelles technologies de la meilleure façon possible.

Le projet Niedz4Kidz, qui donne aux enfants entre 9 et 12 ans la possibilité de s'intégrer davantage dans la communauté, sera poursuivi et, si possible, prolongé.

La Jeunesse

Le travail de jeunesse est principalement assuré par la Maison des Jeunes et les différents clubs locaux.

Le travail de jeunesse dans les nombreux clubs de notre communauté (sport, culture, affaires sociales) continuera à recevoir un soutien financier.

Le travail politique de la Maison des Jeunes, en particulier pour les 12 à 18 ans, continuera à recevoir un soutien durable de la communauté. Il est important pour nous de promouvoir des compétences telles que l'indépendance, l'affirmation de soi et la gestion des conflits. En outre, les jeunes peuvent se préparer à la vie active en visitant les entreprises et les institutions situées sur le territoire de la commune. Le travail des étudiants pendant les vacances scolaires sera maintenu et prolongé si nécessaire.

Les personnes âgées

Pour que les personnes âgées puissent rester le plus longtemps possible dans leur milieu habituel, l'offre d'aide sociale à domicile («soins à domicile», « aide à domicile », «repas sur roues») et les services du CIGR resteront à disposition aux plus de 60 ans.

En outre, nous créerons des groupes résidentiels ambulatoires (c'est-à-dire des logements locatifs pour personnes âgées), par exemple dans le cadre du projet «Haff Peter» à Niederanven.

Comme par le passé, le développement d'installations et d'infrastructures existantes telles que "Syrdallheim" et "CIPA Gréngewald" sera activement abordé. Les initiatives de conversion et d'expansion nécessaires seront bientôt lancées et soutenues.

Nous voulons également prendre en compte les exigences spécifiques à l'âge pour réaliser les mesures dans les espaces publics, telles que le développement des sentiers piétonniers, des trottoirs et des intersections sans obstacles.

La Santé

Les soins médicaux de nos citoyens sont d'une priorité absolue. Face au vieillissement de la population et à la pénurie imminente de médecins, il est important de rechercher de nouvelles solutions pour soutenir la mise en place de jeunes médecins.

Par conséquent, nous envisageons la construction d'un «centre médical» intégré à louer par de jeunes médecins de la commune.

Le bruit et les émanations peuvent avoir des conséquences négatives sur la santé. Nous continuerons donc à travailler pour une réglementation stricte des vols de nuit, et pour le respect des couloirs de vol. Une communication transparente des vols de nuit, ainsi qu'une augmentation des pénalités étatiques pour les violations sont nos principales exigences.

Nous vérifierons la création de mesures « vertes » contre le bruit le long de l'autoroute avec l'Administration des Ponts & Chaussées.

Nous allons également initier un projet appelé "Bouger fait du bien".

L'activité physique, que ce soit la natation, la marche, le vélo, la randonnée ou le jogging, vous permet de rester en forme et en bonne santé.

Les Associations locales de sport et culture, loisirs et tourisme.

Les clubs jouent un rôle central dans notre communauté diversifiée. Ils constituent un élément important des services municipaux offerts à ses résidents.

Nous continuerons à fournir un soutien matériel et financier aux associations locales, tout en fournissant également les infrastructures nécessaires.

Une analyse des règlements sur les subventions, introduite au cours de la dernière législature, déterminera si des ajustements seront nécessaires.

Le point de contact pour les associations à l'administration municipale sera élargi, afin de mieux soutenir et informer les clubs et les résidents dans leur travail bénévole.

Le centre culturel "Kulturhaus Niederanven" sera soutenu à côté des associations culturelles et l'école de musique régionale. La diversité culturelle dans la commune est davantage enrichie par le nouveau centre culturel polyvalent "A Schommesch". La modernisation des centres culturels locaux, notamment du "Loisi", se poursuivra.

Dans la communauté, le sport dans ses nombreuses dimensions reste un acteur très important. La politique sportive continuera de prendre en compte et de développer le rôle du sport dans de nombreux domaines.

Nous voulons continuer à assurer une bonne coopération parmi toutes les activités sportives. Avec le soutien financier des clubs sportifs, le travail des entraîneurs qualifiés peut être reconnu à sa juste valeur.

En plus de la promotion des clubs de sport les sports populaires ne seront pas négligés. En effet nous veillerons à ce que de l'équipement de conditionnement physique soit également construit dans certains lieux publics. L'offre de parcs « trim », ainsi que dans les sports individuels - à vélo ou à pied - est mise en œuvre.

En collaboration avec le Service des Eaux et Forêts et du « Bureau régional du tourisme Guttland » (ORT Guttland), nous continuerons la création de sentiers de randonnée didactiques, tout en promouvant davantage notre réserve naturelle «Aarnescht » et les bâtiments historiques.

Nous ferons la promotion d'autres attractions touristiques (randonnées, balades à vélo, événements culturels) dans le cadre du nouveau office régional de tourisme «ORT Guttland».

Sécurité et ordre public

La sécurité dans notre communauté est principalement assurée par la police. Par conséquent, la construction du nouveau commissariat de police régional en collaboration avec l'Etat sur la route de Trèves à Niederanven sera mise en œuvre immédiatement.

Le travail de police est complété par le service d'ordre municipal ("agent municipal"), qui sera amélioré davantage.

En plus de la sécurité policière et municipale, les pompiers sont d'une importance primordiale pour assurer la sécurité dans notre communauté.

La construction d'une nouvelle caserne pour le Centre d'intervention de Niederanven-Schuttrange (CISNS) près de la sortie de l'autoroute Niederanven-Munsbach sera réalisée en collaboration avec la Commune de Schuttrange.

Même après la réforme légale, la municipalité de Niederanven continuera à mettre à jour le service des pompiers, non seulement au niveau du personnel, mais aussi du point de vue technique. La relève est garantie par une brigade de jeunes pompiers très active et un plan d'entraînement solide.

Cela permet de maintenir durablement le niveau élevé de notre service d'incendie volontaire. Le service « First Responder » qui fonctionne bien continuera d'être soutenu.

Administration

La modernisation de l'administration communale est une tâche constante, car elle doit toujours faire face à de nouvelles tâches et de nouvelles méthodes d'exécution applicables.

Les nouveaux éléments de contrôle et l'utilisation de techniques de communication modernes devraient permettre à l'administration locale de s'acquitter de ses tâches à proximité du citoyen, tout en restant axée sur les différents services et tâches, en restant rentable et bien positionnée pour les tâches futures.

Dans le cadre de cette stratégie, nous allons aussi réviser la présentation de notre bulletin communal. Afin d'améliorer la communication avec les résidents, nous allons développer une application (App) qui donnera accès aux services communaux et permettra aux résidents de recevoir toutes les informations pratiques directement sur leur téléphone mobile.

Nous voulons accroître l'utilisation des outils de communication numériques, pour permettre aux citoyens d'accéder rapidement et facilement aux informations et aux formalités par Internet.

D'ailleurs nous offrirons le WIFI gratuit dans tous les bâtiments communaux et nous vérifierons l'introduction de hot-spots sur le territoire de la commune.

Un **Guide de l'habitant** est cours de création, dans lequel chaque habitant aura un aperçu des nombreux services offerts par la municipalité.

Nous fournirons plus de soutien aux employés motivés et autonomes.

Tous les deux ans, nous organiserons une journée Porte ouverte dans la Mairie, afin que nos concitoyens puissent se familiariser avec le fonctionnement de l'administration.

La coopération avec les communes du SIAS (Schuttrange, Sandweiler et Contern) sera intensifiée, en particulier dans le domaine de la politique environnementale.

Participation de la population

Nous voulons renforcer la participation des citoyens aux affaires municipales. Nous voulons une société civile active et dynamique, particulièrement dans le cas de questions litigieuses, où nous voulons nous nous concerter davantage avec les acteurs impliqués avant une prise de décision. Les caractéristiques essentielles d'une bonne participation du public sont une information solide, des processus de discussion constructifs et une réconciliation ultérieure des intérêts.

Le rôle des citoyens dans les commissions consultatives devrait également être renforcé. Le nombre de commissions sera réduit, optimisant ainsi leur travail.

Le projet de jumelage des villes «Douzelage» devrait être repensé et réorganisé ensemble avec les citoyens.

Nature

Nature et protection de l'environnement

L'une des questions clés de l'avenir est de savoir comment gérer la nature et l'environnement. La protection de la nature et de l'environnement est essentielle pour la protection de la santé de tous les êtres vivants.

Pour les constructions dans la zone locale, nous allons mettre en œuvre des mesures de compensation en faveur de la conservation de la nature.

Nous assurerons la préservation, la promotion et l'entretien des vergers, des espaces verts semi-naturels et des prairies fleuries ainsi que la protection des espèces dans les zones d'habitation.

Nous empêcherons la culture de plantes génétiquement modifiées pour que tout le territoire de la commune reste exempt de pesticides.

Près de la moitié de la surface municipale est classée réserve naturelle (Grünewald, Aarnescht, etc.). Il est important de sensibiliser nos concitoyens à cette richesse.

Les parcs, les espaces verts et les voies publiques (sentiers, pistes de jogging) dans la forêt et dans la nature seront réorganisés et balisés afin de faciliter l'accès pour tous.

Changement climatique et énergie

Le changement climatique menace la faune et la flore et présente également un risque pour la santé de la population humaine. La réduction de la consommation d'énergie est une première approche pour protéger l'environnement de façon durable.

Dans le cadre du service de conseil en énergie mis en place dans les communes du SIAS et dans le cadre de la gestion de l'énergie au niveau communal, nous essayons d'épuiser toutes les possibilités pour économiser de l'énergie et d'en accroître l'efficacité.

La modernisation des bâtiments privés en termes d'efficacité énergétique continuera à recevoir un soutien financier.

Nous soutenons la création d'une coopérative régionale, qui permet aux résidents des communes du SIAS d'investir dans les énergies renouvelables.

La commune de Niederanven va continuer à promouvoir ces énergies et à déployer des systèmes photovoltaïques sur les bâtiments municipaux.

Tous les bâtiments publics seront équipés de lampes à LED à économie d'énergie.

Nous voulons appliquer des concepts énergétiques innovants dans le développement de nouvelles zones de développement et construire des stations publiques de recharge d'électricité pour les véhicules électriques.

Les systèmes locaux et urbains de chauffage (pellets, chauffage à bois ou biogaz) seront décentralisés et renforcés et l'unité de cogénération « Am Sand » sera convertie en système de pellets.

Nous continuerons et, si nécessaire, élargirons le soutien financier pour l'achat de vélos électriques et le soutien financier pour les appareils électroménagers économes en énergie.

La flotte municipale sera largement convertie en véhicules électriques ou hybrides et sera complétée par des d'autobus hybrides.

Nous allons également renforcer l'achat de produits issus du commerce régional et équitable.

Mobilité durable

La mobilité est l'un des développements les plus importants de la société moderne, mais les problèmes de circulation et de stationnement y associés doivent être gérés de manière à minimiser au maximum les conséquences négatives pour l'homme et l'environnement. C'est le principe primordial d'une politique de mobilité et de transport durable.

Nous nous félicitons particulièrement de la connexion à moyen terme d'une partie du Senningerberg (Höhenhof) au tramway et de la construction étatique d'un grand parking de réception (P & R) à Höhenhof, ce qui affectera positivement la mobilité globale dans notre commune. Dans ce contexte, il est nécessaire de développer en collaboration avec les autorités de l'Etat un nouveau concept de transport pour la commune de Niederanven et les communes voisines.

Nous nous attaquerons à un raccordement optimal du bus et du vélo au tram et vérifierons l'installation d'un système de location de vélos publics.

Il sera essentiel de disposer d'un concept général de gestion des espaces de stationnement («parking résidentiel», temps de stationnement limité sur les parkings publics ...) créé et mis en place.

Nous voulons examiner des concepts tels que le «Car-Sharing» ou le «Car-Pooling».

En ce qui concerne le transport scolaire, nous nous concentrons davantage sur les transports publics et la mobilité douce.

La sécurité des arrêts de bus doit rester préservée.

L'expansion et le réseautage communaux grâce à des sentiers sécurisés et des pistes cyclables est l'une de nos priorités. Surtout l'accès au centre « Am Sand » doit être élargi et amélioré.

En collaboration avec l'administration des Ponts & Chaussées, nous voulons reconcevoir les entrées des villages le long des routes principales de façon à contribuer à l'apaisement de la circulation, en forçant les automobilistes à ralentir. En outre, les entrées du village devraient être embellies par des plantations afin de refléter l'esprit de l'hospitalité, chère à notre commune.

Eau potable et eaux usées

L'eau est une substance vitale nécessaire. La préparation et l'approvisionnement en eau potable coûtent beaucoup d'argent tout comme l'évacuation des eaux usées.

Nous protégerons constamment nos zones de sources, afin d'assurer un approvisionnement en eau potable propre. Le mélange d'eau de source locale et d'eau potable du réservoir (SEBES) sera préservé. Nous développerons d'autres sources d'eau potable dans la municipalité. Des réservoirs d'eau supplémentaires seront construits sur le site de l'ancien champ de tir au Senningerberg et près de l'aéroport.

Nous couvrirons tout le territoire de la commune de compteurs d'eau intelligents, ce qui facilitera la lecture de la consommation d'eau dans les ménages.
En coopération avec le syndicat communautaire SIDEST, nous allons mettre en œuvre l'extension de la station d'épuration à Übersyren.

La gestion des déchets

Un aspect important des responsabilités municipales est la gestion des déchets. L'élimination des déchets est coûteuse et, par conséquent, la réduction maximale des déchets est un objectif souhaitable.

Nous allons agrandir et moderniser le centre de recyclage en coopération avec le SIAS.

Nous continuerons de sensibiliser et d'encourager le public au tri durable des déchets.

Nous installerons des poubelles séparées dans tous les bâtiments et lieux publics de la commune.

Un ajustement des taxes communales sera effectué pour récompenser les personnes qui produisent peu de déchets résiduels. Le principe de recouvrement des coûts pour les déchets résiduels (bac gris) est introduit. Les modalités de facturation via un système de pesée vont être vérifiées au niveau du SIAS.

La collecte porte-à-porte de verre, de papier, de déchets encombrants (sur appel) et de déchets verts sera étendue tout comme le contenu des sacs "Valorlux".

Nous voulons soutenir des initiatives du domaine de l'économie circulaire et agir en tant que commune modèle.

Infrastructure

Finances et affaires

Après la réforme des finances municipales à partir de 2016, notre municipalité aura à l'avenir moins de recettes d'impôt sur les échanges provenant du budget de l'Etat. Par conséquent, le moment est propice de tracer la voie pour l'avenir, en particulier dans le domaine des investissements.

Il est important d'utiliser les connaissances acquises sur les frais de suivi de la maintenance de tous les bâtiments communaux pour optimiser les coûts, sans que la qualité du service aux citoyens en pâtisse.

Nous réaménagerons les infrastructures existantes pour les rendre énergétiquement plus économiques et adaptées davantage aux besoins actuels. La construction de nouveaux bâtiments communaux (logements non compris) au cours de la prochaine législature se limitera à l'essentiel.

Nous examinerons attentivement le développement d'espaces commerciaux supplémentaires, car la contribution aux recettes fiscales a été plafonnée dans la nouvelle Loi sur le financement des municipalités. De nouveaux secteurs d'activité causant des démarches supplémentaires, les nouveaux emplois devraient principalement être créés dans les zones industrielles existantes et dans les immeubles de bureaux autour de l'aéroport. Dans les centres villageois, nous voulons soutenir la création d'entreprises de proximité.

Sur le territoire du "Haff Peter" à Niederanven, nous fournirons des bureaux communs pour des jeunes entreprises « start-up ».

Développement communal durable

Le nouveau Plan d'aménagement général (PAG) de 2016 est la ligne directrice pour une planification communale de qualité garantie.

Nous modérerons la croissance démographique (+ 1,5% par an, comme on l'a signé en 2008 dans le «Pacte logement»), afin que l'infrastructure nécessaire puisse être mise en place dans les bons délais et avec les moyens financiers nécessaires.

Développement urbain

Nous favoriserons le développement des terrains vacants selon le «registre foncier». Pour les rénovations et les extensions de bâtiments existants et historiquement protégés, nous allons essayer de préserver le caractère du paysage urbain historique et nous continuerons à promouvoir financièrement la restauration des bâtiments historiques existants.

Les rénovations énergétiques dans le parc de logements continueront d'être encouragées et les conseils en matière d'énergie à cet égard seront élargis.

Création de nouvelles zones résidentielles

Dans le périmètre de construction municipal, plus de 50 hectares de terrain ne sont pas encore aménagés. Ces zones doivent être construites progressivement à long terme.

Nous mettrons en place une gestion de projet pour regrouper toutes les tâches et fonctions complexes, de la planification à la construction.

Nous voulons renforcer le logement social et aussi créer des appartements principalement pour les jeunes de la commune, afin qu'ils puissent rester dans leur commune d'origine.

Nous allons créer des projets de logements multigénérationnels et développer des lotissements durables et climatiquement neutres. Nous créerons des parcs et des espaces verts attrayants et mettrons en œuvre des mesures d'apaisement de la circulation ciblées dans les nouvelles zones de développement.

Nous réviserons régulièrement et, si nécessaire, ajusterons la mise en œuvre des objectifs politiques du nouveau plan de développement introduit en 2016.

Coopération intercommunale

La commune de Niederanven continuera à collaborer avec les syndicats intercommunaux afin d'exploiter les synergies et ainsi créer de la valeur ajoutée pour les citoyens.

Bâtiments communaux et infrastructures

La modernisation constante, la construction, la rénovation ou l'extension de bâtiments et d'infrastructures municipaux représente un pilier central et majeur de notre politique communale.

Nous voulons lancer les projets suivants:

à Oberanven :

- réaliser la reconstruction et la rénovation du centre culturel "Loisi"
- procéder à l'expansion du département « démence » et du restaurant du «CIPA Gréngewald»
- assurer un équipement adapté aux personnes âgées du "Syrdallheim"
- convertir l'unité de cogénération "Am Sand" en chaudière à pellets de bois pour produire de la chaleur et de l'électricité
- améliorer et sécuriser le chemin piétonnier le long de la «Syrdallschwemm», du «Centre les Arcades», la «route de Trèves» et de la «rue du coin» vers le centre « Am Sand »
- Rénovation et assainissement l'office du service jardinage et du service d'eau et adaptation de l'espace extérieur à côté de la Mairie
- Achèvement de l'agrandissement et de la rénovation énergétique et écologique de l'école primaire "am Sand" (la partie du bâtiment construite en 1981)
- Planification de la réhabilitation énergétique et écologique de la l'autre partie de l'école primaire "am Sand" (construite en 1991)
- refonte de la cour d'école "am Sand"
- Installation de sentiers pédestres et cyclables supplémentaires vers le centre "am Sand"

à Niederanven :

- en collaboration avec l'administration routière, rendre les intersections de la «route de Trèves» avec la «rue de Munsbach» et la «rue Laach» plus praticables et, si nécessaire, les équiper de feux de circulation
- Prendre des mesures de sécurité routière et ajouter des voies piétonnes et cyclables supplémentaires sur les voies publiques
- Mettre en place une piste piétonne et cyclable le long de la CR 132 Niederanven-Münsbach
- Mesures de réglementation pour le stationnement sur les voies publiques et les parkings

A Senningen :

- reclasser la « rue du village » et la "rue du Château" dans une zone Tempo 30
- embellir la place du village près de «l'ancienne» école
- redessiner la rue de la Montagne
- mettre en place des mesures de sécurité routière en ville

A Senningerberg :

- s'attaquer à la construction du nouveau bâtiment du service «Voirie» et d'un nouveau réservoir d'eau sur le site de l'ancien stand de tir
- promouvoir la construction d'un nouveau réservoir d'eau à «Findel» en coopération avec l'administration des Ponts & Chaussées
- assurer et améliorer la circulation et le stationnement dans la « rue du Grünwald », la « rue du Golf », la « rue du Bois », la « route de Trèves »
- Création de voies pour bus, piétons et pistes cyclables sur la section Senningerberg-Findel
- exiger une protection contre le bruit aux alentours de l'autoroute et de l'aéroport

A Hostert :

- Calmer la situation de la circulation dans la rue Andethana grâce à l'introduction de bandes de stationnement alternatives
- Construction d'une nouvelle morgue et d'une installation sanitaire au cimetière
- Transformation en un sanctuaire de la chapelle monument historique national protégé au cimetière
- Création d'appartements "op der Bunn"
- Amélioration de la conception de l'espace de stationnement à Rameldange
- Construction d'une piste piétonne et cyclable de la rue "Rëtsch" au "Beiebiërg"

- Mise en œuvre des mesures de sécurité routière au vieux centre de village

A Ernster :

- Amélioration de la situation de circulation grâce à des mesures d'apaisement adaptées
- Installation de nouvelles places de stationnement dans le centre du village
- Construction d'un terrain «multisport» derrière l'aire de jeux.

Répartition des responsabilités

Raymond Weydert, Bourgmestre

Personnel et administration communale

Services de sécurité et d'urgence

Dialogue avec le citoyen

École fondamentale et formation continue

Politique de construction, plan de développement (PAG)

Développement urbain et infrastructures communales

Jean Schiltz, Echevin

Economie et finances

Vie associative: culture, sports, bénévolat

Social: Egalité des chances, 3^e âge, famille

Ecole de musique, centre culturel et "Douzelage"

Cultes

Bâtiments communaux

Fréd Ternes, Echevin

Projets jeunesse et intergénérationnels

Développement durable (environnement et énergie, changement climatique, transports publics, mobilité)

Gestion de l'eau et des déchets

Intégration des citoyens étrangers

Aide au développement

Information, communication et participation